

INFRACTION À LA *LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL*: D/C CONTRACTING LTD. REÇOIT UNE AMENDE DE 100 000 \$

SCARBOROUGH (Ontario) – D/C Contracting Ltd., une société de construction établie à Scarborough qui se spécialise dans les nouvelles constructions résidentielles et dans les rénovations d'établissements résidentiels et commerciaux, a reçu le 23 octobre une amende de 100 000 \$ pour avoir commis une infraction à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Son infraction a résulté en la mort d'un inspecteur en bâtiment de la cité de Toronto.

Le 24 septembre 2003, deux inspecteurs en bâtiment de la cité de Toronto inspectaient une maison à deux étages qui était partiellement construite quand l'un des inspecteurs est tombé au travers d'une future cage d'escalier du rez de chaussé dont l'emplacement n'était pas couvert. L'inspecteur a fait une chute d'environ 2,67 mètres (huit pieds neuf pouces) et est tombé sur le sol en ciment de la cave. L'inspecteur a encouru des blessures à la tête et est décédé à l'hôpital le jour suivant. L'inspecteur n'avait commencé à travailler que trois semaines auparavant. L'accident s'est produit sur un chantier de construction de l'avenue Greenwood, à Toronto.

La société D/C Contracting Ltd. a plaidé coupable, en sa qualité de constructeur, d'avoir omis de faire en sorte qu'une barre de retenue soit installée ou qu'une protection couvre l'ouverture au sol, comme l'exige l'article 26.3(2) des règlements relatifs aux chantiers de construction. Ceci représente une infraction à l'alinéa 23(1)a) de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

L'amende a été imposée par M. Inderpaul Chandhoke, juge de paix à la Cour de justice de l'Ontario siégeant à Scarborough. Le juge a en outre imposé, conformément à la *Loi sur les infractions provinciales*, une suramende compensatoire de 25 p. 100. Celle-ci est mise dans un fonds spécial du gouvernement provincial qui sert à aider les victimes d'un crime.

-30-

Renseignements :
Lionel Tona
Ministère du Travail
416 326-1407

Line Forestier
Avocate de la Couronne
Direction des services juridiques
Ministère du Travail
416 326-7987

Renseignements généraux

Lieu : Cour de justice de l'Ontario
1530 Markham Road, salle d'audience E8
Scarborough (Ontario)

Juge : M. Inderpaul Chandhoke

Date et heure : le 23 octobre 2006, à 9 h

Défendeur : D/C Contracting Ltd.

Affaire : Infraction à
la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Available in English

www.labour.gov.on.ca